PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE BONAVENTURE
MUNICIPALITÉ DE NEW CARLISLE

Procès-verbal de la séance **ordinaire** du conseil municipal tenue **le 7 AVRIL 2025** à l'hôtel de ville de New Carlisle à 19h30,

En présence de Mesdames les conseillères Cathy Lise Belisle et Cindy Carney, et de Messieurs les conseillers Brent Hocquard, Stephen Leberre et Robert Benwell,
formant quorum

sous la présidence du maire, Monsieur David Thibault.

Absent : Le conseiller Clyde Flowers

Est également présente :
Madame Pamela McLellan, greffière-trésorière adjointe

2025-04-72 **Ouverture de la séance**

La séance débute à 19h30, Monsieur Thibault souhaite la bienvenue à l'assistance et déclare la session ouverte sur proposition de Madame Cathy-Lise Belisle

2025-04-73 **Adoption de l'ordre du jour**

PROPOSÉ PAR : Stephen Leberre
APPUYÉ DE : Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Prière et ouverture de la séance
2. Adoption du procès-verbal des séances de mars 2025
3. Adoption des comptes à payer de mars 2025
4. Adoption du règlement 2025-451 limite de vitesse
5. Résolution Reno-région / *RenoRegion program*
6. *Résolution d'appui* – Députée Catherine Blouin – Demande d'appui dans le projet du réservoir d'eau potable
7. Résolution de collaboration pour l'alimentation en eau vers la nouvelle école de la ESSB – Projet de réservoir
8. Table des préfets de la Gaspésie – Demande d'appui dans le projet du réservoir d'eau potable
9. Résolution de correction – MTQ – PPA-ES 2024-2025
10. Fin de contrat temporaire – Marc Gendron – Vendredi le 18 avril 2025

11. Fin de contrat saisonnier – Jonathan Journeau et Brian Ross – Vendredi le 18 avril 2025

12. Engagement de deux employés aux parcs

13. Directeur des Travaux publics

14. Demande de bourses – École polyvalente de Paspébiac

15. Correspondance

16. Affaires diverses –Varia (point ouvert)

17. Rapport des conseillers

18. Période de questions (10 minutes max/ citoyens)

19. Levée de la séance

2025-04-74 **Approbation du procès-verbal des séances précédentes**

PROPOSÉ PAR : Cathy Lise Belisle
APPUYÉ DE : Cindy Carney

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2025 et de la séance extraordinaire tenue le 27 mars 2025 soient adoptés tel que rédigés.

2025-04-75 **Approbation des comptes à payer de**

PROPOSÉ PAR : Cathy Lise Belisle
APPUYÉ DE : Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes au montant de 106 454.92 $ soient payés tels que produits aux listes des comptes pour approbation du mois de mars 2025

Je soussigné, Denise Dallain, directeur général secrétaire-trésorier, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour toutes les dépenses énumérées aux listes des comptes pour approbation pour le mois de mars 2025

Denise Dallain, D.G. greffier-trésorier

2025-04-76 **Adoption du règlement 2025-451 limite de vitesse**

PROPOSÉ PAR : Brent Hocquard
APPUYÉ DE : Cindy Carney

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement 2025-451 concernant les limites de vitesse sur le réseau routier municipal soit adopté tel que déposé.

2025-04-77 **DEMANDE D'INTERVENTION POLITIQUE À LA DÉPUTÉE DE BONAVENTURE, MADAME CATHERINE BLOUIN**

ATTENDU QUE la municipalité de New Carlisle a identifié, dans le cadre de son projet de mise aux normes des infrastructures d'approvisionnement en eau potable, la construction d'un réservoir d'eau potable comme étant une solution essentielle afin d'assurer un débit et une pression adéquats pour la nouvelle école qui sera construite sur son territoire ainsi qu'améliorer la qualité d'eau déficiente de la municipalité;

ATTENDU QUE le site retenu pour la construction du réservoir est le terrain de soccer de l'école actuelle, ce qui permet une localisation centrale, efficace et conforme aux recommandations techniques établies par la firme ARPO (rapport de concept réf. 21612-1) ;

ATTENDU QUE cette solution répond également aux exigences de débit et de pression (750 GPM à 60 PSI) confirmées en mars 2024 par la firme WSP, et qu'elle est compatible avec la future interconnexion des réseaux d'aqueduc avec la Ville de Paspébiac dans le cadre d'une entente signée en février 2025 ;

ATTENDU QUE le projet pourrait bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 95 % par le biais du programme PRIMEAU 2023 – Volet 1.2, en raison du maillage prévu entre deux collectivités ;

ATTENDU QUE la réalisation rapide de ce projet est conditionnelle à l'acceptation accélérée du dossier par le MAMH et à une volonté politique claire pour débloquer les étapes administratives en cours ;

EN CONSÉQUENCE,

Il EST PROPOSÉ PAR : Robert Benwell
APPUYÉ DE : Brent Hocquard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- La municipalité de New Carlisle sollicite officiellement l'appui de Mme **Catherine Blouin**, députée de Bonaventure, afin qu'elle intervienne activement auprès du **ministère de l'éducation** (MEQ), du **ministère des Affaires municipales et de l'Habitation** (MAMH), ainsi que de toute autre instance gouvernementale concernée, dans le but d'accélérer l'approbation du projet de réservoir d'eau potable et de favoriser son admissibilité au programme PRIMEAU 2023.

- La municipalité demande à Mme la députée de soutenir la stratégie visant à financer les activités d'ingénierie (plans et devis) à l'aide de la **TECQ 2024-2028**, permettant ainsi de consacrer la subvention PRIMEAU exclusivement à la phase construction du projet.

2025-04-78 **Demande de collaboration pour l'alimentation en eau vers la nouvelle école de la ESSB**
Projet de réservoir

ATTENDU QUE *le rapport de concept de la firme ARPO (réf. 21612-1),*

transmis à la Commission scolaire en mars 2023, indique que la solution retenue par la municipalité consiste en l'installation d'un réservoir d'emmagasinement et de distribution d'eau potable au centre du village, soit sur le terrain de soccer de l'école actuelle ;

ATTENDU QUE *la municipalité de New Carlisle a adopté, en février 2024 (résolution 2024-02-20), une résolution demandant à la Commission scolaire la vente d'une portion du lot 4 934 167 afin de permettre la construction du réservoir, dans le but d'alimenter adéquatement en eau potable la nouvelle école avec un débit et une pression suffisante à un besoin future ;*

ATTENDU QUE *la Commission scolaire a reconnu, par résolution en juillet 2024 (E24-07-830), les insuffisances de débit et de pression du réseau d'aqueduc municipal actuel, et a approuvé la vente de 2 405 m² du lot 4 937 167 au montant de 32 792,17 $;*

ATTENDU QUE *les exigences en matière de débit et de pression nécessaires au bon fonctionnement du système de protection incendie de la nouvelle école n'avaient pu être confirmées au moment de la résolution 2023-09-158, en raison de l'absence de plans et devis définitifs ;*

ATTENDU QUE *les plans et devis complétés à 60 % ont été déposés au MEQ le 15 février 2024, et que les besoins de 750 GPM à 60 PSI ont été confirmés en mars 2024 par M. Julien D'Amours de la firme WSP ;*

ATTENDU QUE *la municipalité de New Carlisle a investi 2,1 millions de dollars à l'automne 2024 pour desservir le site de la future école en services d'aqueduc et d'égouts, dont un montant net de 1,3 million est à la charge des 1 300 citoyens de la municipalité ;*

ATTENDU QUE *l'étude de faisabilité pour la mise en commun des infrastructures d'approvisionnement en eau potable entre la Ville de Paspébiac et la municipalité de New Carlisle a été déposée par la firme ARPO (réf. 18575-1) en mars 2020, suivie du rapport de concept (réf. 21612-1) en février 2023 ;*

ATTENDU QUE *la Ville de Paspébiac et la Municipalité de New Carlisle ont signé en février 2025 une entente de 30 ans pour la mise en commun des infrastructures et la fourniture d'eau potable ;*

ATTENDU QUE *le programme PRIMEAU 2023 prévoit une aide financière allant jusqu'à 95 % pour les projets de maillage de réseaux d'aqueduc entre deux municipalités ;*

PROPOSÉ PAR : Cindy Carney
APPUYÉ DE : Brent Hocquard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE *la municipalité de New Carlisle maintienne sa solution initiale consistant à construire un réservoir d'eau potable sur le site du terrain de soccer de l'école existante, incluant un surpresseur répondant aux besoins de la nouvelle école.*

QUE *cette solution bénéficie d'un appui politique fort du ministère de*

l'éducation (MEQ), de l'Eastern Shores School Board (ESSB) et de la députée de Bonaventure, Madame Catherine Blouin, afin d'accélérer l'acceptation du projet par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), et de permettre un passage direct au volet 1.2 du programme PRIMEAU 2023.

QU' *en vue de gagner du temps, la municipalité souhaite financer les travaux d'ingénierie (plans et devis) à l'aide de la TECQ 2024-2028, en réservant la subvention PRIMEAU (80 à 95 %) uniquement pour les travaux de construction du réservoir.*

IL EST ENTENDU :

- *Que la mise en œuvre de cette solution entraîne un report de quelques mois de l'ouverture de la nouvelle école, puisque la livraison du projet avant le 1er janvier 2026 semble improbable. Toutefois, avec un appui politique actif et une communication claire sur les démarches entamées depuis 2016 dans le cadre de la mise aux normes d'eau potable par la municipalité, le projet pourrait être débloqué rapidement.*

- *Les plans et devis pourraient alors être complétés à l'été 2025, suivis du lancement de l'appel d'offres à l'automne 2025, pour une fin des travaux prévue à temps pour la rentrée scolaire 2026.*

2025-04-79 **RÉSOLUTION D'APPUI**
Demande de soutien de la table des préfets de lal Gaspésie
Projet de réservoir d'eau potable

ATTENDU QUE la municipalité de New Carlisle développe un projet de construction d'un réservoir d'eau potable afin d'assurer un approvisionnement fiable, sécuritaire et conforme aux besoins en débit et pression pour la nouvelle école et l'ensemble de la communauté ;

ATTENDU QUE ce projet s'inscrit dans une vision régionale de collaboration entre municipalités, notamment par la mise en commun d'infrastructures d'approvisionnement en eau potable avec la Ville de Paspébiac, conformément à l'entente intermunicipale signée en février 2025 ;

ATTENDU QUE le programme PRIMEAU 2023, dans son volet 1.2, prévoit une aide financière pouvant atteindre 95 % des coûts admissibles pour les projets de maillage entre deux collectivités, ce qui rend ce projet structurant d'intérêt régional ;

ATTENDU QUE la Table des préfets de la Gaspésie représente une instance stratégique et mobilisatrice pour faire avancer les dossiers municipaux et régionaux auprès des instances gouvernementales ;

ATTENDU QUE l'appui de la Table des préfets pourrait contribuer de manière significative à l'acceptation rapide du projet par les ministères concernés, notamment le MAMH ;

PROPOSÉ PAR : Brent Hocquard
APPUYÉ DE : Cathy Lise Bélisle
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE La municipalité de New Carlisle exprime officiellement son soutien à la Table des préfets de la Gaspésie dans toute démarche visant à appuyer et à promouvoir le projet de réservoir d'eau potable sur son territoire, dans une perspective de développement régional durable et de services publics efficients.

QUE La municipalité s'engage à collaborer activement avec la Table des préfets, à lui fournir toute l'information nécessaire, et à appuyer les représentations politiques entreprises afin d'obtenir le financement requis dans les meilleurs délais.

2025-04-80 **Programme d'aide à la voirie locale**
Sous-volet – Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES)
Dossier : XTG76948 – 5040 (11) – 2024-0424-017

ATTENDU QUE l'équipe PAVL du Ministère des Transport a étudié le rapport final (V-0321) du dossier **XTG76948 – 5040 (11) – 2024-0424-017** et a fait une recommandation.

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE que les travaux ont été effectués sur la rue Church;

POUR CES MOTIFS,

sur la PROPOSITION DE : Cathy Lise Belisle
APPUYÉ PAR : Cindy Carney

il est unanimement résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la Municipalité de New Carlisle présente au Ministère une demande de substitution de routes au projet mentionné en rubrique pour y inclure la rue Church, afin de se conformer aux exigences du ministère des Transports du Québec.

2025-04-81 **ABOLITION DU PROGRAMME RÉNORÉGION**
La municipalité de New Carlisle demande au gouvernement du Québec de reconsidérer de façon urgente sa décision

CONSIDÉRANT **QUE** la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l'abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des défectuosités majeures à leur modeste résidence;

CONSIDÉRANT **QUE** ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n'y a aucun logement abordable ou encore moins d'habitations à loyer modique;

CONSIDÉRANT **QU'**il y a plus de mille familles sur les listes d'attente des MRC du Québec;

CONSIDÉRANT **QUE** la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation;

CONSIDÉRANT **QUE** cette demande est restée sans réponse et que les projets d'appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions;

CONSIDÉRANT **QUE**, bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 M$ par année à l'État québécois et qu'il ne représente que 0,0001 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques;

CONSIDÉRANT **QUE** la subvention moyenne du programme est de 19 309 $, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre;

CONSIDÉRANT **QUE** la FQM a déposé l'an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d'augmenter l'efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec;

CONSIDÉRANT **QUE** la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025;

CONSIDÉRANT **QUE** l'abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés.

PROPOSÉ PAR : Cindy Carney
APPUYÉ DE : Stephen Leberre

Et il est résolu à l'unanimité par le conseil municipal de New Carlisle de demander au premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau :

DE RELANCER immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme;

DE RENDRE à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec.

Que cette résolution soit transmise rapidement aux personnes suivantes :

M. François Legault, premier ministre du Québec
Mme France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation
M. Sébastien Schneebeerger, député de Drummond–Bois-Francs, président de la Commission de l'aménagement du territoire
Mme Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l'opposition officielle en matière de logement
Mme Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de logement
Mme Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de logement

M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec

2025-04-82 **Fin de contrat temporaire – Marc Gendron**

PROPOSÉ PAR : Cathy Lise Bélisle
APPUYÉ DE : Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer Monsieur Marc Gendron que son contrat temporaire d'opérateur au déneigement se terminera le 18 avril 2025.

2025-04-83 **Fin de contrat saisonnier – Jonathan Journeau et Brian Ross**

PROPOSÉ PAR : Brent Hocquard
APPUYÉ DE : Cathy Lise Bélisle

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer les employés saisonniers, Brian Ross et Jonathan Journeau que leur contrat saisonnier se terminera le vendredi 18 avril 2025.

2025-04-84 **Congédiement du directeur des travaux publics en période de probation**

ATTENDU QUE Monsieur **Jérôme Portelance-Dupré** a été embauché à titre de **directeur des travaux publics** en période de probation à compter du 13 janvier 2025, conformément aux conditions prévues dans son contrat de travail avec la municipalité de New Carlisle;

ATTENDU QUE la période de probation permet à la municipalité d'évaluer le rendement, les compétences et la comptabilité de l'employé au poste ;

ATTENDU QUE le conseil municipal juge que Monsieur Portelance-Dupré n'a pas répondu aux attentes liées à ses fonctions pendant la période de probation ;

ATTENDU QUE conformément aux politiques en vigueur et aux dispositions prévues au contrat de travail, la municipalité se réserve le droit de mettre fin à l'emploi durant la période de probation, sans cause, avec ou sans préavis ;

Il est PROPOSÉ PAR : Brent Hocquard
APPUYÉ DE : Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- La municipalité de New Carlisle met fin à l'emploi de Monsieur **Jérôme Portelance Dupré** à titre de **directeur des travaux publics**, son dernier jour de travail étant fixé au **vendredi 11 avril 2025**.

- Monsieur Portelance Dupré devra remettre l'ensemble des biens appartenant à la municipalité en sa possession, incluant notamment les clés, équipements, documents, appareils électroniques et/ou tout autre matériel, **au plus tard à la fin de sa dernière journée de travail**.

- La directrice générale est autorisée à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la présente résolution, en conformité avec les lois en vigueur et les politiques internes de la municipalité.

2025-04-85 **Engagement de deux employés aux parcs.**

PROPOSÉ PAR : Cathy Lise Bélisle
APPUYÉ DE : Brent Hocquard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle engage Messieurs Alfred Main et Doug Renouf pour la saison estivale 2025 avec une période de probation de 6 mois.

2025-04-86 ***RÉSOLUTION POUR DÉNONCER LA FIN DU PROGRAMME RÉNO-RÉGION***

CONSIDÉRANT *que le programme RénoRégion, administré par la Société d'habitation du Québec (SHQ), permettait à des propriétaires-occupants à faible revenu vivant dans des milieux ruraux de corriger des défectuosités majeures à leur résidence, et ce, dans un contexte où l'offre de logements abordables est souvent inexistante;*

CONSIDÉRANT *que dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 73 % des ménages sont propriétaires de leur logement, comparativement à 60 % pour l'ensemble du Québec, et que le programme RénoRégion répondait directement à cette réalité propre à notre territoire;*

CONSIDÉRANT *que les investissements dans les logements sociaux (HLM) ou les suppléments au loyer (PSL) ne rejoignent pas cette clientèle de propriétaires à faible revenu, pour qui le PRR constituait l'un des seuls leviers disponibles pour demeurer dans leur domicile;*

CONSIDÉRANT *que ce programme contribuait concrètement au* ***maintien du parc immobilier résidentiel existant****, dans un contexte de vieillissement des habitations et de rareté du logement, et que chaque maison rénovée grâce au PRR est un logement préservé;*

CONSIDÉRANT *que la fin de ce programme, annoncée pour le 31 mars 2025, représente une perte annuelle d'environ 400 000 $ pour la MRC de Bonaventure, somme qui était directement investie dans la dignité, la sécurité et la stabilité résidentielle de ménages parmi les plus vulnérables du territoire;*

CONSIDÉRANT *que cette décision affecte particulièrement les aînés et les familles vivant dans des résidences souvent isolées, non desservies par des services d'aqueduc ou d'égout, et dans l'impossibilité financière de réparer des toitures qui coulent, des fenêtres défectueuses ou des structures dangereuses;*

CONSIDÉRANT *que la suspension de RénoRégion s'inscrit dans un contexte de crise du logement et d'inflation, où chaque logement préservé est une victoire sociale, et où priver les régions d'un outil aussi fondamental revient à accélérer leur dévitalisation;*

CONSIDÉRANT *que cette décision entraîne également la perte d'expertise locale développée au fil des ans par les inspecteurs certifiés, dont le rôle de proximité était essentiel à l'accompagnement des citoyens dans la planification des travaux admissibles;*

CONSIDÉRANT *que plus de 1 000 familles au Québec, dont plusieurs sur le territoire de la MRC de Bonaventure, étaient en attente d'une aide du programme, et que leur espoir de maintien dans leur logement est désormais compromis;*

CONSIDÉRANT *les nombreuses voix municipales, incluant celles de*

l'Union des municipalités du Québec (UMQ), de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et des préfets de MRC partout au Québec, qui dénoncent avec vigueur cette décision perçue comme une attaque directe aux plus démunis;

IL EST PROPOSÉ PAR Cindy Carney
APPUYÉ DE : *Stephen Leberre*

ET résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE *le conseil de la Municipalité de New Carlisle déplore avec vigueur la fin du programme RénoRégion;*

QUE *le conseil demande au gouvernement du Québec, à la ministre de l'Habitation ainsi qu'au premier ministre du Québec, de revenir sur cette décision et de rétablir rapidement le financement du programme;*

QUE *cette résolution soit transmise au cabinet du premier ministre, à la ministre de l'Habitation, au ministre des Finances, à la Société d'habitation du Québec, ainsi qu'à l'UMQ et à la FQM, en appui à leurs démarches.*

2025-04-87 **Demande de bourses – École polyvalente de Paspébiac**

PROPOSÉ PAR : Cindy Carney
APPUYÉ DE : Cathy Lise Bélisle

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle décerne deux (2) bourses de 100 $ chacune lors de la cérémonie de graduation des finissants de l'école Polyvalente de Paspébiac.

2025-04-88 **Clôture de la séance**

À 19h56, il est proposé par le conseiller Monsieur Brent Hocquard que la présente séance du conseil municipal soit levée.

Je, David Thibault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

La greffier-trésorière adjointe

Pamela McLellan

Le maire,

David Thibault